Colloque « Passer d’une langue à l’autre : la médiation linguistique en contexte migratoire »

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE

27 novembre 2019

Communication

Université de Mons, Faculté de Traduction et d’Interprétation-Ecole d’Interprètes Internationaux, Belgique

Anne DELIZEE

anne.delizee@umons.ac.be

Christine MICHAUX

christine.michaux@umons.ac.be

**« Former les interprètes et les médiateurs en classe multilingue :**

**dispositifs pédagogiques innovants »**

L’un des enjeux majeurs des mouvements migratoires que nous connaissons actuellement est de pouvoir assurer le dialogue entre les institutions publiques et les migrants dont les langues et les cultures ne sont traditionnellement pas enseignées sur notre territoire. Pour ce faire, il est souvent nécessaire de former à l’interprétation des porteurs de langues-cultures dites « minoritaires », une fois qu’ils ont acquis un solide bagage en français. Former à l’interprétation signifie dispenser non seulement des cours de connaissances disciplinaires et terminologiques, ce qui peut se faire exclusivement en français, mais également des cours de techniques d’interprétation. Le formateur fait alors face à un défi de taille : comment enseigner les techniques de transfert interlinguistique dans une classe multilingue où la seule langue commune est le français ?

Pour relever ce défi, l’université de Mons a mis sur pied un cursus de ce type depuis 2015 et a introduit des dispositifs pédagogiques innovants qui ont fait leurs preuves, tels que rédaction spécifique de jeux de rôle, processus de co-construction des connaissances par les pairs, rétroaction par les pairs sur base d’une grille d’évaluation critériée, etc. Notre approche pourrait servir d’exemple de bonne pratique pour les formations en médiation linguistique en contexte migratoire.